



14 / 2019

La finance durable est plus qu'une mode. Quelle voie voulons-nous suivre?

03.10.2019

L'essentiel en bref

Sur les marchés, une forte dynamique se développe depuis quelque temps autour des placements durables. L'intérêt porté à la finance durable s'est plus récemment étendu aux ONG, au Parlement et aux médias. Si celle-ci offre une chance pour les investisseurs, entreprises et établissements financiers tournés vers la durabilité, elle comporte aussi un risque d'interventions disproportionnées sur le marché. L'UE est en train d'élaborer un vaste plan d'action pour établir des normes dans le domaine des investissements durables. Cela pourrait avoir des conséquences pour le secteur financier suisse. Plusieurs établissements ont donc commencé à définir des objectifs en matière de finances durables. Parmi les initiatives lancées par des gouvernements à l'échelle internationale, mentionnons le groupe d'étude du G20 sur l'économie verte ou la Coalition des ministres des Finances pour l'action climatique.

Position d'economiesuisse

- economiesuisse soutient la demande du marché en direction d'une finance durable.
- La retenue est de rigueur quant aux interventions de l'État et à la création de systèmes de classification étatiques, qui exigent autant que possible une coordination internationale.
- La faïtière de l'économie soutient des activités visant au positionnement d'entreprises durables.
- Les discussions sur la finance durable doivent se concentrer sur les forces du marché et les produits qui s'y développent ainsi que sur la création de conditions identiques pour toutes les entreprises.

La demande de possibilités de placement durable augmente

→ Aspect de la responsabilité sociale des entreprises

Sur le long terme, le succès économique est uniquement possible dans une société efficace et stable, dans un environnement préservé. Ce constat n'est pas nouveau, mais c'est sans doute la raison qui pousse les entreprises – précisément dans le contexte de la mondialisation – à se pencher davantage sur les stratégies de responsabilité sociale. En Suisse, de nombreuses entreprises y voient autant une opportunité qu'une nécessité pour la réussite économique. C'est pourquoi EconomieSuisse souligne, depuis des années, l'importance du développement économique durable dans un contexte global.

La finance durable est un des thèmes de l'économie durable. Ces dernières années, les stratégies de placement durable ont pris de l'importance, surtout auprès des investisseurs privés et institutionnels.

La durabilité comme approche globale

Un système financier est jugé durable lorsqu'il soutient financièrement et stimule la transition de l'économie et de la société vers le développement durable. Les énergies renouvelables, des infrastructures économes en ressources et des conditions de travail acceptables sont quelques exemples d'une économie durable. Tant les deniers publics que les flux financiers privés peuvent y jouer un rôle.

→ Toujours plus souvent, les décisions de placement tiennent compte de critères de durabilité basés sur les systèmes de valeurs, mais aussi sur des réflexions économiques et politiques.

Le développement durable économique, écologique et social devient un enjeu majeur pour l'industrie financière. Cette tendance se ressent dans toute l'économie. Les investisseurs recherchent des valeurs correspondant à leurs principes éthiques. Les composantes du développement durable peuvent représenter des risques financiers, mais aussi des opportunités. De plus en plus souvent, les critères de durabilité deviennent des bases importantes pour les décisions de placement. En Suisse, il n'y a pratiquement plus de banque ou de gérant de fortune qui n'ait lancé un produit financier de développement durable. Tout récemment, la Raiffeisen a ainsi placé la première obligation durable en Suisse.^[1]

Ces dernières années en particulier, la thématique a gagné en importance et en dynamisme. Selon une étude de Swiss Sustainable Finance^[2], le total des placements durables en Suisse avoisinait 717 milliards de francs fin 2018, en hausse de 83% par rapport à 2017. Cette croissance marquée est due à des préférences d'ordre éthique, mais aussi à des considérations économiques. Ainsi, une méta-étude du Journal of Sustainable Finance & Investment a révélé que 50% environ des études établissent un lien positif entre le développement durable et le rendement, tandis que celui-ci est neutre selon 40% et négatif selon seulement 10% des études.

Le rôle de la finance durable s'étend essentiellement à trois domaines:

1. la gestion de fortune où, par les grandes fortunes gérées, la Suisse occupe une place de choix, comme intermédiaire;
2. les financements, englobant le financement des entreprises (crédits, émissions d'actions et d'obligations) ainsi que les crédits privés et les hypothèques;
3. la gestion du risque, avec tous les processus incluant l'évaluation de risques et notamment des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

La finance durable n'intéresse cependant pas que les acteurs du secteur financier. Toujours plus d'entreprises veulent savoir comment elles sont perçues et analysées par les investisseurs. Ces derniers, ainsi que les bailleurs de fonds, appliquent des critères écologiques et sociaux pour pouvoir mieux apprécier le potentiel à moyen et à long termes des entreprises au regard des risques et du rendement – surtout des sociétés cotées en Bourse qui évoluent dans des secteurs clés pour l'adaptation au changement climatique et son atténuation. Ainsi, il se peut que le coût du capital augmente pour les entreprises qui ne parviennent pas à convaincre les investisseurs qu'elles sont «dignes», sur la base des critères de développement durable, de faire l'objet d'un placement.

Le débat sur le climat comme moteur

Les évolutions actuelles reflètent un changement des comportements en matière d'investissement et des exigences politiques. De telles exigences sont entre autres formulées dans le cadre de la politique climatique (inter)nationale. L'accord de Paris sur le climat, que la Suisse a ratifié, demande aussi que les flux financiers soient rendus compatibles avec les objectifs climatiques. Le Conseil de stabilité financière (CSF), l'organisation faîtière des autorités de surveillance bancaire et des banques centrales, recommande via sa Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) aux entreprises actives dans le secteur financier, mais également à celles dans les secteurs de l'énergie, des transports, de l'agriculture et de l'industrie de communiquer sur les risques financiers liés au climat.

On constate, à l'échelle mondiale, qu'un nombre croissant de compagnies d'assurance réduisent leurs opérations avec des entreprises charbonnières [3]. Chubb, une des premières compagnies d'assurance mondiales a ainsi annoncé, en juillet 2019, qu'elle n'assurera pas de nouvelles mines de charbon ou centrales électriques au charbon. Elle aurait en outre mis fin à des relations commerciales avec des sociétés qui réalisent plus de 30% de leurs recettes grâce au charbon [4]. Aux yeux des milieux économiques, il est décisif que toutes les branches et tous les secteurs puissent participer aux évolutions actuelles.

Au niveau national aussi, des projets politiques sont sur la table qui proposent d'établir un lien entre les processus dans la branche de la finance et l'atteinte des objectifs climatiques. C'est le cas de la révision totale de la loi sur le CO₂ et de l'initiative «pour les glaciers», par exemple. Dans le cadre de ses délibérations sur la politique climatique suisse, la Commission de l'environnement, de

l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des États (CEATE-E) a déclaré, le 16 août 2019, que le secteur financier doit contribuer lui aussi à la réalisation des objectifs de réduction des émissions. Elle a précisé qu'il n'était pas possible d'élaborer la réglementation en ce sens dans le cadre de la révision totale de la loi sur le CO₂. Cependant, la CEATE-E propose une première disposition: un nouvel article introduit dans la loi sur le CO₂ oblige la FINMA et la Banque nationale suisse à mesurer périodiquement les risques financiers résultant du changement climatique.

Désireux d'évaluer d'autres mesures, le Conseil des États a entre autres accepté, en septembre 2019, le postulat 19.3966 «Compatibilité des flux financiers avec les objectifs sur le climat et renforcement de leur transparence dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de Paris». Celui-ci charge le Conseil fédéral de montrer comment la Suisse peut atteindre le but de cet accord. Le Conseil fédéral doit aussi montrer comment les entreprises suisses peuvent assurer la transparence quant aux conséquences et aux risques climatiques liés à leurs activités.

Pour mettre en œuvre l'accord de Paris, le Conseil fédéral mise d'abord sur des mesures volontaires des acteurs des marchés financiers visant à rendre les flux financiers compatibles avec les objectifs sur le climat ^[5]. C'est ce qui ressort du projet en vue de la révision totale de la loi sur le CO₂. Le projet pilote PACTA est un exemple de mesures volontaires de la branche auquel participent 17 banques internationales, dont Credit Suisse et UBS ^[6]. Le Conseil fédéral n'a prévu aucune autre réglementation pour l'instant (cf. plus de détails ci-après).

economiesuisse soutient le Conseil fédéral et sa décision de commencer par la mise en œuvre volontaire de mesures respectueuses du climat sur les marchés financiers suisses.

Contexte

→ La finance durable peut se concevoir comme le volet de la responsabilité sociale des entreprises poussé par les investisseurs.

Qu'est-ce que la finance durable?

La finance durable comprend toute forme de services financiers durables, c'est-à-dire basant les décisions commerciales ou d'investissement sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans le but de générer un bénéfice globalement durable pour la clientèle et la société [7]. Dans ce contexte, l'on retrouve souvent le sigle ESG – pour environnemental, social et de gouvernance. La sélection ESG repose, par exemple, sur la prise en compte des effets du changement climatique, de la gestion de l'eau et des conditions de travail ou l'efficacité des structures de gestion pour assurer une bonne gouvernance. Sont ainsi considérés comme outils de la finance durable les fonds durables, obligations vertes et investissements à incidence sociale, le microfinancement et l'actionnariat actif, les crédits pour projets de développement durable et activités économiques, entre autres.

Figure 1

Catégories d'investissements durables

Approches d'investissement	Investissements traditionnels	Approches d'investissement durables				Philanthropie	
		Avant la décision d'investissement		Après la décision d'investissement			
		Exclusions	Sélection fondée sur une norme	« Best-in-Class »	Intégration ESG		
					Exercice du droit de vote	Engagement ESG	
						Fonds thématiques durables	
						Investissement à impact social	
Focalisation sur la durabilité	Pas de prise en compte systématique des critères ESG et de l'impact	Investir en fonction de valeurs personnelles ou de normes établies et minimiser les risques ESG				Focalisation sur l'impact écologique/social uniquement	
		Saisir des opportunités ESG					
		Viser activement un impact positif					
		Investir dans des sociétés qui résolvent un problème social/environnemental					
		Investir dans des projets ayant démontré un impact mesurable					
Risques financiers/rendements attendus	Focalisation sur les risques financiers/rendements uniquement	Focalisation sur les risques financiers/rendements uniquement				Risques/rendements inférieurs aux taux habituels sur le marché	Pas d'objectifs en termes de risques financiers/rendements

Source : Swiss Sustainable Finance
www.economiesuisse.ch

Figure 2

Évolution des investissements durables en Suisse

▶ En milliards de francs

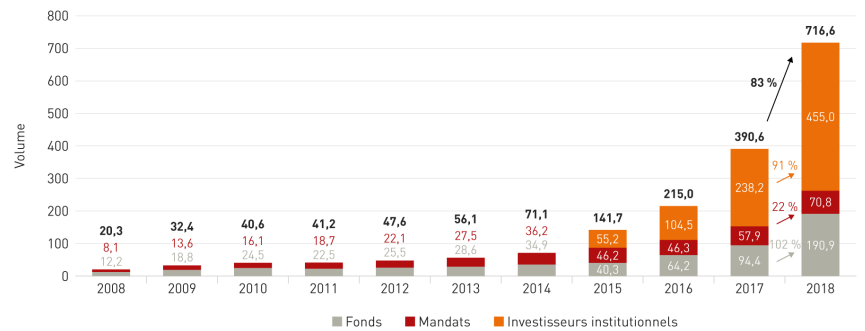
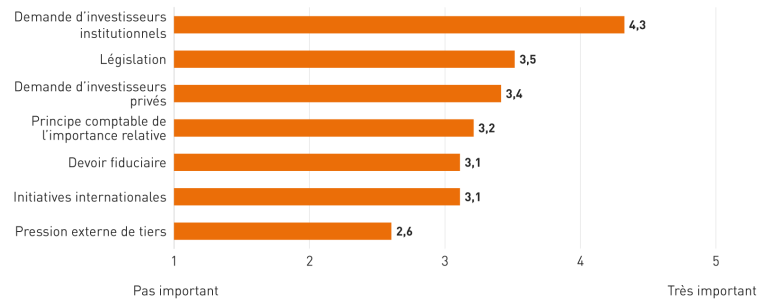


Figure 3

Moteurs principaux de la demande d'investissements durables auprès de gestionnaires d'actifs ces trois prochaines années

▶ Importance moyenne (n=34)



Dimension de la finance durable dans le secteur financier suisse

Certains acteurs de l'univers financier suisse ont, dans les années 1990 déjà, commencé à intégrer des critères de durabilité à leurs décisions de placement et/ou de prêt. Depuis, le marché a sensiblement grandi. Selon des chiffres récents, 717 milliards de francs ont afflué dans des placements financiers durables (Swiss Sustainable Finance, 2019 [8]), soit près de 20% de la gestion de fortune en Suisse.

À côté d'établissements plus petits spécialisés dans les produits durables (Nest, Fondation Abendrot, Globalance et Banque Alternative Suisse, par exemple), ce sont de plus en plus les établissements financiers traditionnels qui font avancer l'agenda du développement durable dans le domaine des placements. Swiss Re, par exemple, joue un rôle de premier plan dans son secteur, notamment par rapport à la modélisation des risques climatiques.

Par ailleurs, un nombre croissant de prestataires profitent des outils développés pour offrir aux personnes intéressées un aperçu et soutien professionnels en matière de développement durable (ECOFACT, RepRisk, Carbon Delta, Southpole, par exemple).

Et enfin, plusieurs associations et organisations se sont formées pour garder une vision globale du thème de la finance durable et coordonner les efforts nationaux. En 2018, le secrétariat genevois du réseau international FC4S (Financial Centers for Sustainability) a rejoint les organisations Swiss Sustainable Finance (SSF), Sustainable Finance Geneva (SFG) et l'association suisse pour des investissements responsables (SVVK ASIR). Sans oublier la participation de l'Université de Zurich à la Global Research Alliance for Sustainable Finance and Investment.

En comparaison internationale, la Suisse – ou plus exactement ses places financières – est bien placée dans la tendance mondiale: concernant la Global Green Finance Index^[9]. Pour la «green finance quality», Zurich et Genève occupent les 5^e et 10^e places respectivement. La tendance est à la hausse.

Principales initiatives mondiales dans le domaine de la finance durable

Dans le monde entier, les aspects de durabilité gagnent en importance dans la finance. Différents organes et organismes internationaux traitent cette question. De plus, des normes sont développées et des objectifs définis. Les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals, SDG^[10]) font autorité à l'échelle mondiale. On attend de plus en plus des entreprises qu'elles en tiennent compte. En avril 2019, l'OCDE a publié un rapport exposant la contribution que les investissements internationaux des entreprises apportent aux SDG^[11].

En lien avec les rapports sur le développement durable, il faut mentionner la (Global Reporting Initiative GRI^[12]). Voici encore d'autres initiatives, en partie politiques:

- G-20 Sustainable Finance Study Group
Ce groupe veut créer un environnement favorable pour mobiliser des fonds privés destinés à des placements écologiques et à des mesures soutenant le développement durable, comme la création d'emplois et l'égalité salariale. Il succède au Green Finance Study Group (GFSG), créé en 2016 sous la présidence chinoise du G20.
- Principles for Responsible Banking (PRB)
L'Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP FI) élabore des principes applicables sous la forme d'un étalon mondial pour un système bancaire responsable. Les banques qui s'engagent en ce sens conforment leurs opérations aux 17 SDG de l'ONU et à l'accord de Paris sur le climat. En Suisse, Credit Suisse, Julius Bär et UBS ont souscrit aux principes PRB, lancés en septembre 2019.
- Recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD)
Constituée en 2015 par le Financial Stability Board (FSB) pour comprendre et traiter les effets du changement climatique sur les entreprises et le système financier

mondial, la TCFD a développé une série d'outils facultatifs pour rendre publiques les données climatologiques et a émis, en juin 2017, des recommandations en matière notamment de gouvernance, stratégie et gestion des risques.

- Coalition of Finance Ministers for Climate Action

Cette coalition formée en avril 2019 aide les pays à obtenir et à coordonner les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans nationaux d'action climatique. Il est prévu d'établir à cet égard des bonnes pratiques pour les choix budgétaires ainsi que pour des stratégies favorisant les placements et l'approvisionnement écologiques. La coalition veut par ailleurs aider ses membres à intégrer dans leur planification économique les risques climatiques et les aspects sensibles sur le plan écologique. La Suisse discute actuellement de son affiliation.

- EU Action Plan on Sustainable Finance

L'objectif est la réorientation des flux de capitaux vers des investissements durables pour amortir les effets du changement climatique ainsi que promouvoir la transparence et un système financier axé sur le long terme (cf. chapitre 2 ci-après).

Plan d'action de l'UE sur la finance durable

→ Le plan d'action de l'UE comporte un système de classification pour déterminer les produits financiers durables, les devoirs des investisseurs, des indicateurs de référence et des consignes en matière de conseil à la clientèle privée dans le secteur des banques et des assurances.

Contenu et mise en œuvre du plan d'action de l'UE sur la finance durable

Face à la demande mondiale croissante de placements durables, l'UE a annoncé en mars 2018 un plan d'action pour examiner une configuration durable (et donc écologique) des flux financiers et promouvoir les placements durables [13]. Pour l'UE, cela n'englobe pas que la protection du climat, mais aussi les intérêts économiques et le renforcement du système financier. L'idée est que l'Europe devienne le facilitateur des investissements dans l'économie et les technologies vertes. Le plan d'action contient les quatre axes d'ajustement suivants [14] :

- Un système de classification uniforme en Europe (taxonomie) est créé pour distinguer les activités économiques durables et non durables. Il doit aider à améliorer la transparence et à combattre l'écoblanchiment («greenwashing»). Les règles devraient entrer en vigueur entre 2020 et mi-2022. Actuellement, les États membres de l'UE délibèrent sur le projet de directive adopté par la Commission et le Parlement. La directive aurait dû être approuvée avant avril 2019, mais à cause des nombreuses objections opposées au paquet d'ajustements, l'UE n'a pas pu tenir son agenda ambitieux. Dans ce contexte, le groupe d'experts de la Commission européenne a publié en juin 2019 son rapport technique pour un système de classification. Celui-ci sera parachevé jusqu'à la fin de l'année et soumis à la Commission comme base de décision.
- Les devoirs des investisseurs, appelés aussi obligations fiduciaires, seront précisés. En lien avec leurs produits, les gérants de fortune et investisseurs institutionnels devront désormais prouver comment leurs placements et financements s'orientent aux objectifs de durabilité. Ils devront également communiquer de quelle manière ils se conforment à leurs devoirs. En conséquence, les entreprises se verront obligées de clarifier, à l'intention des investisseurs financiers, dans quelle mesure elles satisfont aux critères de durabilité. En juin 2019 toujours, la Commission européenne a aussi publié de nouvelles lignes directrices pour les rapports des entreprises sur le développement durable, avec des conseils pratiques sur la bonne manière de communiquer [15] l'impact environnemental de leurs activités, mais aussi l'impact du changement climatique sur l'entreprise.
- Deux nouvelles catégories d'indicateurs de référence sont proposées: une pour les activités économiques permettant de réduire les émissions de CO₂ («climate transition benchmark»), l'autre pour les activités économiques correspondant à l'objectif de réduction selon l'accord de Paris («Paris-aligned benchmark»). Les détails sont à présent mis au point par les experts, par exemple pour établir quelles branches et entreprises remplissent les critères et si certains secteurs devraient figurer sur une liste noire des pollueurs. La directive doit encore être confirmée par le Conseil et le Parlement. L'entrée en vigueur des indicateurs de référence est prévue fin 2019.
- Le conseil à la clientèle privée dans le secteur des banques et des assurances devra intégrer des aspects du développement durable. Le projet a été publié le 4 janvier et adopté en mai 2019.

La Commission européenne entend adopter le paquet sur la finance durable sous forme de règles contraignantes.

→ **economiesuisse soutient l'objectif global du plan d'action, mais a une vision différenciée de sa mise en œuvre et en particulier de la taxonomie.**

Position d'economiesuisse concernant le plan d'action de l'UE

economiesuisse soutient l'objectif du plan d'action de l'UE visant à mobiliser des investissements en faveur d'une croissance durable. Les efforts destinés à améliorer la transparence et la clarté des marchés sont également une bonne chose. En même temps, il est impératif que ces efforts soient proportionnés, réalisables et appropriés et répondent aux besoins tant des marchés financiers que de l'économie réelle. Il est important que des mesures telles que la taxonomie prévue soient adéquates et n'entraînent pas des charges administratives disproportionnées pour les entreprises et en particulier pour les PME. Tous les secteurs économiques et branches devraient participer à cette évolution. La taxonomie ne doit en aucun cas être utilisée à mauvais escient comme un «instrument punitif» qui entrave l'accès des entreprises aux ressources financières. La définition des «investissements durables» devrait être fondée sur des preuves scientifiques crédibles, tenant compte tant des dernières évolutions technologiques que de la complexité et du fonctionnement des chaînes de valeur industrielles. La taxonomie de l'UE ne devrait pas classer les activités économiques de façon binaire comme «vertes» ou «brunes», mais reconnaître également les activités «transitoires» qui apportent une contribution efficace et justifiée sur le plan économique à la transition vers une économie sans carbone, à l'exemple des entreprises actives dans des secteurs à fortes émissions de gaz à effet de serre qui ont clairement adopté des stratégies de réduction des émissions.

À l'avenir, les entreprises suisses, en particulier celles qui sont cotées en Bourse, seront confrontées de plus en plus souvent à des questions de la part des banques et des investisseurs concernant leur stratégie de développement durable, avec des objectifs prospectifs correspondants et un bilan rétrospectif. Les lignes directrices de l'UE sur l'information non financière imposent aux entreprises suisses dont le volume d'activité et l'effectif dépassent des seuils définis des obligations de présenter des rapports sur l'impact du changement climatique et des facteurs environnementaux et sociaux sur leur propre entreprise et sur l'incidence de leurs propres activités commerciales sur le climat, l'environnement et les droits humains.

→ **Le plan d'action de l'UE pourrait avoir un impact sur les processus et les produits utilisés pour servir les clients de l'UE. En même temps, il pourrait donner à la Suisse un avantage concurrentiel.**

Signification du plan d'action de l'UE pour la place économique suisse

Les répercussions des évolutions internes à l'UE sur la place financière suisse ne sont pas encore claires. L'avis de droit publié par LCR Services en mars 2019 ^[16] et qui examine les conséquences économiques et juridiques du plan d'action de l'UE pour le secteur financier suisse donne une première indication. Selon cet avis, l'introduction de règles de durabilité dans l'UE pourrait poser un problème pour l'évaluation de l'équivalence des systèmes juridiques entre l'UE et la Suisse. En effet, les changements introduits ne sont pas seulement marginaux, mais couvrent également des principes essentiels relatifs à la manière dont un service financier est fourni. Toutefois, l'évaluation de l'équivalence sera en fin de compte une décision politique et doit être considérée dans le contexte global de la politique européenne.

En fonction des résultats de cette évaluation, on peut s'attendre à ce que les banques suisses et les sociétés de fonds doivent adapter leurs processus et leurs produits si elles souhaitent servir des clients de l'UE ou vendre des produits ESG dans l'UE. Tôt ou tard, les investisseurs privés en Suisse pourraient également être touchés par les réglementations de l'UE. Cela pourrait impliquer des adaptations considérables au niveau des processus, en particulier durant la phase de transition.

Comme de nombreuses entreprises helvétiques entendent également se préoccuper du thème de la «durabilité» au niveau international, le plan d'action élaboré par la Commission européenne offre aussi des opportunités à la Suisse. L'élaboration de normes et de méthodes de mesure uniformes pourrait créer une dynamique favorable aux marchés. Cela offrirait des possibilités de se profiler aux entreprises qui souhaitent et peuvent adopter un positionnement durable. Grâce à son expertise dans le domaine de l'environnement, conjuguée à de bonnes conditions-cadre et à un secteur financier solide, la Suisse peut acquérir un avantage concurrentiel à long terme dans le domaine de l'investissement durable.

Dans l'ensemble, economiesuisse estime qu'il vaut la peine d'accompagner les évolutions au sein de l'UE en y voyant des opportunités et d'étudier de manière plus approfondie leurs effets possibles sur les marchés financiers internationaux et suisses.

Sélection d'acteurs suisses de la finance durable

→ La contribution du secteur financier à la réalisation des objectifs de développement durable est également discutée de plus en plus souvent au Parlement suisse.

Efforts parlementaires

La politique locale et nationale s'intéresse à la question de la finance durable depuis le début du millénaire. Depuis 2017, plus de 20 interventions parlementaires ont été présentées par tous les partis, à l'exception de l'UDC. Certaines initiatives visent par exemple à accorder des allègements fiscaux sur les produits financiers durables.

Le postulat 19.3127^[17] a été soumis à l'été 2019 en réponse à une publication de PwC^[18] (sur les conséquences économiques et juridiques du plan d'action de l'UE pour le secteur financier suisse). Celui-ci exige une réponse à la question de savoir comment garantir la compétitivité du secteur financier suisse dans le contexte des évolutions internationales en matière de durabilité.

Dans la mesure où les efforts parlementaires visent à lever les obstacles aux processus d'investissement durable, ils peuvent être soutenus par economiesuisse. L'économie suisse est cependant d'avis que les réglementations restrictives doivent être clairement rejetées.

→ Jusqu'à présent, la Confédération a suivi l'approche selon laquelle les mesures fondées sur l'économie de marché sont prioritaires dans le domaine de la finance durable.

La Confédération

La Suisse participe activement aux travaux des organisations financières internationales compétentes et mène une politique nationale et internationale cohérente dans ce domaine.

Lors de sa séance du 24 février 2016, le Conseil fédéral a défini les principes d'une politique suisse conséquente en matière de marchés financiers, en lien avec la dimension écologique de la durabilité. En conséquence, la priorité sera accordée aux mesures d'économie de marché. L'État devrait jouer le rôle de médiateur et de facilitateur.

En 2017, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et le Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI) ont lancé des essais pilotes^[19] pour analyser la compatibilité climatique de portefeuilles financiers. Toutes les caisses de pension et les compagnies d'assurance suisses pouvaient faire tester^[20] anonymement et gratuitement la compatibilité de leurs portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprises avec l'objectif climatique fixé au niveau international, à savoir maintenir le réchauffement climatique bien en dessous de 2 degrés.

Le 26 juin 2019, le Conseil fédéral a une nouvelle fois débattu d'une place financière suisse durable et décidé de créer un groupe de travail (purement interne)^[21]. Ce groupe de travail sera notamment chargé d'examiner l'impact sur la place financière suisse des évolutions de l'UE dans le domaine du plan d'action pour des placements financiers durables. Il devra en outre veiller à ce que des accords sectoriels soient conclus avec les acteurs des marchés financiers. Ces accords devraient en particulier conduire à une transparence accrue et à un engagement volontaire de la branche pour une participation représentative aux tests de compatibilité climatique susmentionnés en vue d'atteindre des objectifs concrets. La Confédération entend

renforcer la compétitivité, afin qu'il soit possible de présenter aux clients et aux investisseurs des informations claires et donc des choix. Dans ce but, le dialogue avec la branche a été intensifié. Un rapport de ce groupe de travail devrait être disponible d'ici au printemps 2020 au plus tard. Le Conseil fédéral a l'intention de mener d'ici à fin 2019 une nouvelle discussion sur la question de savoir si et comment le marché financier doit être réglementé. L'objectif est de créer les conditions-cadre qui permettront à la place financière suisse d'être et de rester compétitive dans le domaine de la finance durable.

economiesuisse juge positif le fait que le Conseil fédéral entend dans un premier temps accorder à l'économie une grande marge de manœuvre en matière de finance durable. Toutefois, les évolutions ultérieures - en particulier au sein du nouveau groupe de travail - feront l'objet d'un suivi attentif. Les états des lieux dressés par la Confédération à l'aide d'essais pilotes visant à mesurer la compatibilité climatique des portefeuilles sont jugés utiles durant cette phase volontaire. La question recevra ainsi toute l'attention qu'elle mérite.

→ **Le SFI mise également en priorité sur l'engagement volontaire du secteur financier plutôt que sur des exigences réglementaires.**

Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI)

En tant que centre de compétence national pour le secteur bancaire et financier, le SFI attache une grande importance à la question de la finance durable. Il a déjà organisé plusieurs tables rondes sur le sujet avec les instances fédérales compétentes et le secteur financier. La discussion a confirmé l'approche suivie jusqu'à présent, selon laquelle il est préférable de miser sur l'engagement volontaire du secteur financier plutôt que sur des prescriptions réglementaires. Cela montre que la branche estime qu'elle peut contribuer de sa propre initiative à la réalisation des obligations internationales de la Suisse (accord de Paris sur le climat, Agenda 2030).

→ **L'ASB souhaite mettre en place les conditions-cadre pour que le marché de la finance durable puisse se développer le plus rapidement possible.**

Association suisse des banquiers

L'Association suisse des banquiers (ASB) représente la quasi-totalité des banques en Suisse. Son conseil d'administration a érigé la finance durable en priorité stratégique et adopté en septembre 2019 une prise de position à ce sujet [22]. En outre, un groupe de travail de l'ASB sur la finance durable a commencé ses travaux en 2019. L'association s'engage activement à réduire les obstacles réglementaires en Suisse et à améliorer encore les conditions générales pour des produits financiers durables. À cette fin, l'ASB entretient un dialogue avec tous les acteurs concernés de la branche, les autorités et la société civile.

Pour que la place financière suisse devienne un pôle mondial de premier plan pour la finance durable, l'ASB estime qu'il convient de poursuivre les projets suivants de manière cohérente:

- Lignes directrices à l'intention des intermédiaires financiers:
La branche est en train d'élaborer des recommandations sur la façon d'intégrer les critères ESG dans les produits, les prestations et le processus de conseil.
- Garantir un univers de placement attractif:
Les désavantages concurrentiels actuels en matière d'émission et de création de

produits financiers durables doivent être éliminés. En supprimant le droit de timbre et en adaptant l'impôt anticipé, les conditions-cadre peuvent être améliorées, en particulier pour les produits durables.

- Renforcer la capacité d'exportation:
La Suisse ne peut contribuer à la gestion durable des flux financiers que si l'expertise et les produits ESG suisses peuvent être exportés et distribués dans le monde entier. À cette fin, l'accès au marché des services financiers suisses doit être amélioré.
- Amélioration des conditions-cadre pour les investisseurs institutionnels (OPP2):
En se concentrant sur la «règle de l'investisseur avisé» et en tenant compte des critères ESG, les caisses de pension investissent les avoirs de prévoyance qui leur ont été confiés de manière durable dès le premier franc, au profit de leurs bénéficiaires.
- Approche coordonnée à l'échelle internationale:
La Suisse doit tenir compte des développements internationaux. Tant du point de vue de la thématique que de la dynamique, faire cavalier seul et se saisir seul de thèmes ponctuels n'est pas la bonne approche.

→ En Suisse, l'association SSF est considérée comme un leader dans la définition et la promotion de la finance durable.

Swiss Sustainable Finance (SSF)

L'objectif de Swiss Sustainable Finance (SSF) est de renforcer la position de la Suisse sur le marché mondial de la finance durable à travers un travail d'information et la création de réseaux. Fondée en 2014, l'association est représentée à Zurich, Genève et Lugano. La SSF compte 132 membres, dont un grand nombre d'établissements financiers. L'association est représentée dans le groupe d'accompagnement «Sustainable finance» du SFI. La SSF constate que les acteurs suisses concernés ne se sont pas encore forgé une opinion définitive sur le thème de la finance durable; par conséquent, les discussions en la matière doivent être considérées comme positives.

À Genève, il existe une association pour les professionnels de l'investissement s'intéressant à la finance durable appelée Sustainable Finance Geneva, laquelle bénéficie aussi du soutien de Genève Place Financière. Les deux associations représentent Zurich et Genève au sein de l'International Network of Financial Centres for Sustainability (FC4S).

Swiss Funds & Asset Management Association (SFAMA)

Dans le cadre d'un groupe de travail conjoint avec Swiss Sustainable Finance, la SFAMA élabore des lignes directrices pour la mise en œuvre de solutions de gestion de fortune durable. Elles devraient constituer un outil utile pour l'industrie de la gestion de fonds et d'actifs et contribuer à renforcer sa compétitivité.

→ Les ONG suisses s'engagent dans la finance durable par le biais d'études et, plus récemment, d'actions de protestation. Le thème revient aussi de plus en plus fréquemment dans les médias.

Société civile suisse et médias

Malgré les efforts intensifs du secteur financier, plusieurs ONG suisses tentent actuellement de faire pression en faveur de la finance durable. Greenpeace, par exemple, a publié des rapports sur les financements du Credit Suisse et d'UBS. Depuis 2012, le WWF Suisse encourage le secteur financier à intégrer des critères de

durabilité dans ses décisions d'investissement et de crédit. Sur la base de l'avis juridique de LCR Services (cf. ci-dessus), PwC Suisse et le WWF Suisse ont évalué dans une étude l'impact économique et juridique du plan d'action de l'UE pour le financement d'une croissance durable sur la Suisse. Sur cette base, PwC et le WWF Suisse demandent notamment au Conseil fédéral de charger l'administration fédérale d'élaborer un plan d'action pour une finance durable en Suisse. Ce plan devrait inclure des mesures législatives et des incitations pour que la Suisse retrouve son rôle de chef de file dans le domaine de la finance durable. Dans le cadre de l'Alliance suisse pour le climat, plus de 70 organisations environnementales ont uni leurs forces pour sensibiliser le public à l'impact du secteur financier sur le climat.

Récemment, de nouvelles formes d'activité plus extrêmes ont été déployées. Le 8 juillet 2019, des militants ont occupé l'entrée des locaux de Credit Suisse et d'UBS sur le Paradeplatz à Zurich. Cette action de protestation visait à empêcher les collaborateurs de la banque d'entrer dans les immeubles. Comme l'a dit la porte-parole de Collective Climate Justice, les militants mènent de telles actions pour appeler les établissements financiers à ne plus investir dans le charbon, le pétrole et le gaz (Tagesanzeiger du 9 juillet 2019). Les organisateurs ont annoncé d'autres actions similaires dans toute la Suisse. *economiesuisse* considère cette évolution comme nuisible et contre-productive pour la cause.

Le grand public est lui aussi de plus en plus confronté à la question de la finance durable. La couverture médiatique des questions de financement durable a considérablement augmenté depuis 2015. Le site web de la SSF mentionne plus de 70 articles de presse pour l'année 2018.

Recommandations d'économiesuisse

→ La finance durable offre des opportunités dans de nouveaux domaines d'activité et dans la réalisation d'objectifs internationaux en matière de développement durable.

→ La prudence est de mise à l'égard des interventions de l'État et de la création de systèmes de classification étatiques.

→ Il est judicieux de suivre de près l'évolution dynamique de la finance durable.

Saisir les opportunités (d'investissement)

Les placements durables peuvent donner des résultats positifs à bien des égards. Premièrement, ils offrent un important potentiel d'un point de vue purement économique, par exemple pour les entreprises qui proposent des solutions visant à lutter contre le changement climatique. Les entreprises qui apportent une contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou aident l'humanité à mieux s'adapter au réchauffement climatique en bénéficieront également.

Grâce à des investissements durables, le secteur financier contribue concrètement à la réalisation des objectifs climatiques mondiaux et à une économie durable.

Faire preuve de retenue lors d'interventions sur le marché

Les efforts de normalisation dans le domaine des investissements durables et de l'amélioration de la transparence des risques ESG sont une bonne chose. Cependant, la mise en œuvre concrète – comme c'est actuellement le cas dans l'UE dans le cadre du plan d'action «Sustainable finance» – doit être considérée avec une certaine prudence. Il faut éviter que les libertés des acteurs du marché et des investisseurs ne soient restreintes prématurément et inutilement. En outre, il ne doit pas y avoir de discrimination à l'encontre de certaines branches. À l'heure actuelle, l'incertitude persiste quant à l'interaction des marchés financiers à l'échelle mondiale. Pour cette seule raison, tout effort de réglementation doit être envisagé avec retenue. Aussi, economiesuisse se félicite-t-elle de la position actuelle du Conseil fédéral, qui accorde la priorité aux mesures volontaires des acteurs du marché financier.

Accompagner les évolutions

L'économie doit suivre de près les évolutions dynamiques. economiesuisse a déjà commencé à coordonner les discussions sur le financement durable avec les branches concernées. La faïtière se concentre sur les forces du marché, les opportunités qui s'offrent à toutes les parties prenantes et les évolutions positives sur le marché. Elle soutient les activités visant à positionner les entreprises durables (par exemple via «Go for Impact») et encourage tous les acteurs des marchés financiers à suivre attentivement les évolutions dans le domaine de la finance durable et à aborder de manière proactive les options de profilage appropriées. Les entreprises sont encouragées à observer comment les critères internationaux de durabilité pourraient affecter leurs activités.

Informations complémentaires

- Étude du WWF Suisse et de PwC Suisse sur les conséquences économiques et juridiques du plan d'action de l'UE sur la finance durable:
www.pwc.ch/actionplansustainablefinancepaper
- Avis de droit de LCR Services SA sur le plan d'action de l'UE:
http://www.sustainablefinance.ch/upload/cms/user/WWFTwoPager_RechtsgutachtenAequivalenz_SustainableFinanceActionPlan.pdf
- Communiqué de presse de la Commission européenne sur le plan d'action de l'UE:
http://europa.eu/rapid/press-release_IP-18-1404_de.htm
- Rapport sur l'investissement durable en Suisse 2019 de Swiss Sustainable Finance: Synthèse en français et rapport complet en anglais:
<http://www.oecd.org/investment/The-contribution-of-international-business-investment-to-the-sustainable-development-goals.pdf>
- Contribution de l'ASB sur les priorités et le potentiel des placements durables pour la place financière:
<https://www.swissbanking.org/de/services/insight/insight-3.19/nachhaltiges-anlegen-prioritaet-und-potential-fuer-den-finanzplatz>
- Aperçu de la coopération entre l'ASB et la SSF:
https://www.swissbanking.org/fr/medias/positions-et-communiques-de-presse/finance-durable-exploiter-les-synergies-pour-instaurer-des-conditions-cadres-optimales-l-asb-et-ssf-cooperent?set_language=fr

-
1. <https://www.raiffeisen.ch/rch/fr/qui-sommes-nous/nouvelles/rch/raiffeisen-lance-la-premiere-obligation-durable-en-suisse.html>
 2. http://www.sustainablefinance.ch/en/swiss-sustainable-investment-market-study-2019-_content---1--3037--17007.html
 3. <https://www.ubs.com/microsites/impulse/fr/succession/2019/sustainability-pays-off-economically.html>
 4. <https://www.woz.ch/-9d79>
 5. <https://www.admin.ch/opc/de/classified-compilation/20162916/index.html>
 6. <https://2degrees-investing.org/17-international-banks-now-piloting-the-2-investing-initiatives-flagship-climate-scenario-analysis-methodology/>
 7. http://www.sustainablefinance.ch/en/what-is-sustainable-finance-_content---1--1055.html
 8. http://www.sustainablefinance.ch/en/swiss-sustainable-investment-market-study-2019-_content---1--3037--17007.html
 9. <https://www.finance-watch.org/publication/global-green-finance-index-3/>
 10. <https://sustainabledevelopment.un.org/sdgs>
 11. <http://www.oecd.org/investment/business-investment-sdgs.htm>
 12. <https://www.globalreporting.org/information/news-and-press-center/Pages/Sustainable-Development-Goals-in-Corporate-Reporting-What-Matters-to-Investors.asp>
 13. Le plan d'action de l'UE contient de très nombreux éléments différents, dont certains déjà en vigueur, d'autres au stade de mise en œuvre. Entrer dans le détail irait trop loin dans le cadre présent.
 14. https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/banking-and-finance/sustainable-finance_fr
 15. http://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-3034_en.htm
 16. <https://www.pwc.ch/en/publications/2019/paradigm-shift-in-financial-market-EN-web.pdf>
 17. <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20193127>
 18. <https://www.pwc.ch/en/publications/2019/paradigm-shift-in-financial-market-EN-web.pdf>
 19. <http://www.transitionmonitor.com/de/startseite/>
 20. <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/info-specialistes/climat-et-marche-financier.html>
 21. <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-75599.html>
 22. <https://www.swissbanking.org/de/themen/business-themen/sustainable-finance>